

Contributions Prévues Déterminées au Niveau National (INDC) pour le secteur de l'Utilisation des terres:

Atelier régional sur les contributions des
secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des
forêts aux CPDN en vue de l'Accord de Paris
sur le climat 2015

Niamey, Niger, du 28 au 30 avril 2015



United Nations Convention
to Combat Desertification



Plan de Présentation

1. Justification

2. Contributions Prévues Déterminées au Niveau National (CPDN)

3. Echelles à envisager

4. Estimer le potentiel d'atténuation

5. Approches simplifiées à appliquer pour le secteur de l'utilisation des terres

6. Caractéristiques de base de la méthodologies du GIEC

7. Paramètres par défaut

8. Etapes simplifiées pour préparer les CPDN dans le secteur de l'utilisation des terres

Justification



- L'utilisation des terres et le changement de l'utilisation des terres sont parmi les plus grandes sources d'émission de gaz à effet de serres (GES). En même temps, de meilleures pratiques de gestion des terres offrent des opportunités significatives de retrait des GES de l'atmosphère, en stockant le carbone dans les sols et dans la biomasse au-dessus et en dessous des sols. Jusque là, cependant, les tentatives de séquestrer les GES par le secteur de l'utilisation des terres s'étaient focalisées principalement sur la reforestation et la gestion des forêts, alors que le grand potentiel des sols n'a pas encore été mis à contribution. (Iversen, Lee et Rocha, 2014 ; NORDEN 2014).
- Dans le monde au 65 pays n'ont ni énergie ni forêts au sens propre du terme. Doivent-ils être laissés en marge des efforts collectifs d'atténuation?

- Dans le cadre de leurs contributions à l'accord post-2020 sur le climat, tous les pays Parties à la CNUCC ont été demandés de déclarer leurs objectifs d'atténuation sous forme de CPDNs. Comme souligné dans les «éléments pour un projet de texte de négociation » de l'Appel de Lima pour une Action Climat, cela pourrait inclure des objectifs d'atténuation pour le secteur de l'utilisation des terres. « Dans la réalisation de leur engagements/contributions/actions, les Parties pourraient faire usage de [...] actions dans le secteur de l'utilisation des terres » (CNUCC 2014 :12)

- **Objectifs-cibles Nationaux (l'économie au sens large) (macro)**
- Exemple : réduire les émissions globales par 40% au-dessous des niveaux de 1990, d'ici à 2040. Le secteur de l'utilisation des terres peut être inclus comme faisant partie de l'objectif-cible national.
- **Objectifs-cibles sectoriels (méso)**
- Exemple : réduire les émissions liées à l'utilisation des terres, et à la foresterie, de 20% au-dessous des niveaux de 2005, d'ici à 2030.
- **Politiques publiques et projets (micro)**
- Exemple de politique publique : atteindre la neutralité de la dégradation des terres d'ici à 2030, en réduisant les émissions du secteur de l'utilisation des terres de 50% au-dessous des niveaux de 2015.
- Exemple de projet : restaurer xxha/km² de terres dégradées d'ici à 2030, tout en ayant séquestré xxtCO₂e.

Estimer le potentiel d'atténuation



- Estimer les émissions et les absorptions des GES par le secteur de l'utilisation des terres plus difficile que dans d'autres secteurs, à cause de l'influence grande des circonstances liées aux sites (GIEC 2006).
- Cependant des méthodologies existent pour estimer le potentiel d'atténuation sur une échelle agrégée au cas où il y aurait très peu de données au niveau national.
- Elles suffisent pour le besoin du développement de CPDN dans le secteur de l'utilisation des terres, bien que des approches plus complexes soient nécessaires pour une comptabilisation exacte des flux de GES.
- Sur cette base, ce qui suit, présente une approche simplifiée pour estimer le potentiel d'atténuation des actions du secteur de l'utilisation des terres à différentes échelles.



Approches simplifiées d'estimation des atténuation de GES dans le secteur de l'utilisation des terres

1. Estimations au niveau des politiques publiques

- Les estimations au niveau de projets ou de politiques sont plus faciles à réaliser que celles au niveau national ou infra national (cp. Section 3.2). Le GIEC (2007) a donné des valeurs par défaut pour le potentiel d'atténuation de différentes pratiques d'utilisation des terres dans différentes zones, en termes de tonnes d'équivalent-CO₂ séquestrées par hectare et par an (tCO₂e/ha/an). En combinaison avec les informations sur le type d'utilisation des terres, la zone climatique, la pratique prévue et la taille de la zone du projet, ces valeurs par défaut peuvent être utilisées pour obtenir des estimations sur l'absorption annuelle de GES. GIEC (2007).

http://www.ipcc.ch/publication_and_data/ar4/wg3/en/ch8s8-4-2.html



Approches simplifiées d'estimation des atténuation de GES dans le secteur de l'utilisation des terres

2. Estimations au niveau (infra) national

- L'inventaire des GES pour l'ensemble du secteur de l'utilisation des terres, ou pour une partie de ce secteur au niveau infra national est plus compliquée, mais faisable, pourvu que les données de zones des catégories majeures d'utilisation des terres soient disponibles.
- La méthodologie la plus connue pour estimer les émissions et les absorptions de GES à ce niveau est fournie par les guides du GIEC pour les inventaires des GES (2006).
- Les guides du GIEC donnent un cadre détaillé pour les inventaires des GES pour les catégories d'utilisation des terres les plus importantes, et prennent souvent en compte la disponibilité limitée des données nationales. Etant donné que l'approche du GIEC est la référence méthodologique pour l'élaboration des rapports sur les émissions des GES pour la CNUCC, ces guides sont recommandés pour estimer les potentiels d'atténuation dans le contexte des NPDN du secteur de l'utilisation des terres au-delà du niveau des projets ou politiques individuels .

2. Estimations au niveau (infra) national

- 6 catégories d'utilisation des terres: foresterie, terres de cultures, terres pastorales, terres humides, terres d'habitation, et autres utilisations
- Emissions et absorptions comptabilisées sur la base des changements de stock de Carbone au niveaux de 3 réservoirs: biomasse, détritrus de matières organiques, carbone organique du sol.
- 3 catégories d'estimations basées sur l'existence ou non de données à différentes échelles:
 - Niveau 1: utilisation exclusive de paramètres par défaut fournis par le GIEC (absence de données nationales, régionales ou locales); Niveau 2: données spécifiques nationales ou régionales sont disponibles et sont donc utilisées;
 - Niveau 3: des données locales de grande précision existent et sont donc utilisées.

Cas des paramètres par défaut (Niveau 1)



Pour les estimations du niveau 1, les guides du GIEC fournissent un nombre de paramètres par défaut sous formes d'émissions et de facteurs de changement de stocks. Les paramètres par défaut comptent pour :

- La catégorie d'utilisation des terres
- La combinaison climat/sol
- Le régime de gestion de la terre (prenant en compte les différents stades de dégradation et les pratiques de gestion améliorée)
- D'autres facteurs d'émissions sont disponibles dans la base de données des facteurs d'émissions du GIEC :

<http://www.ipcc.iges.or.jp/EFDB/main.php>.

Etapes simplifiées pour préparer les CPDN



1. Classifier les terres exploitées entre les 6 catégories d'utilisations
2. Si possible, subdiviser davantage par zone climatique, types de sols et systèmes d'exploitation des terres pour chaque catégorie d'utilisation
3. Compiler les données des zones des différentes catégories d'utilisation (et si nécessaire le changement dans chaque catégorie d'utilisation, en terme d'amélioration ou de dégradation)
4. Assigner les facteurs d'émissions et les facteurs de changement de stocks
5. Estimer les émissions et absorptions de CO₂ en utilisant les valeurs par défaut du GIEC
6. Faire la sommation des émissions et des absorptions sur la période que couvre l'inventaire

Merci

Présentation préparée par le Secrétariat de UNCCD